1.

TB

PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT
du Jura

ARRONDISSEMENT
de St. Claude.

ROUTE Nationale N° 78,
de Nevers à St. Laurent.

SIGNATAIRES :

M. Toussaint, ffions
d'Ingénieur ordinaire.

M. Boris,
Ingénieur en chef.

N° 1841
24 xbre 1874
A

PLAN D'ALIGNEMENT
DE LA TRAVERSE DE Cogna.

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.

A St Claude le 31 Décembre 1870.
Le Condr ppal ffions
Signé : Toussaint.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.

A Lons-le-Saunier, le 16 Juin 1871.
Signé : Al. Boris.

Vu.
Lons-le-Saunier, le 5 Juin 1873.
Le Préfet du Jura.
Signé : Duphénieux.

Vu à la Section des Travaux publics
le 12 Novembre 1873.
Le Rapporteur.
Signé : Ch. Vergé.

Pour Copie Conforme.
L'Ingénieur en chef du Jura,

POUR COPIE CONFORME AU PLAN ANNEXÉ
AU DÉCRET 25 Janvier 1875
EN DATE DU
LE CONSEILLER D'ÉTAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ÉCHELLE DE 0m 005 POUR MÈTRE $\left(\frac{1}{200}\right)$.

N° 473 d'ordre. Ing.

Paris, Impr. de G. Jousset, Cliet et Cie,
rue de Furstenberg, 8. (469)

ABRÉVIATIONS.

B	Constructions en bois.
P	— en pierres ou moellons.
P T	— en pierres de taille.
0 E	Rez-de-chaussée.
1 E	Maison à 1 étage.
2 E	— à 2 étages.
3 E	— à 3 étages.
4 E	— à 4 étages.
S	Construction solide.
M	— médiocre.
V	— en état de vétusté.

En deçà du repère 1, l'alignement sera parallèle à l'axe de la route, à 5 mètres de distance.

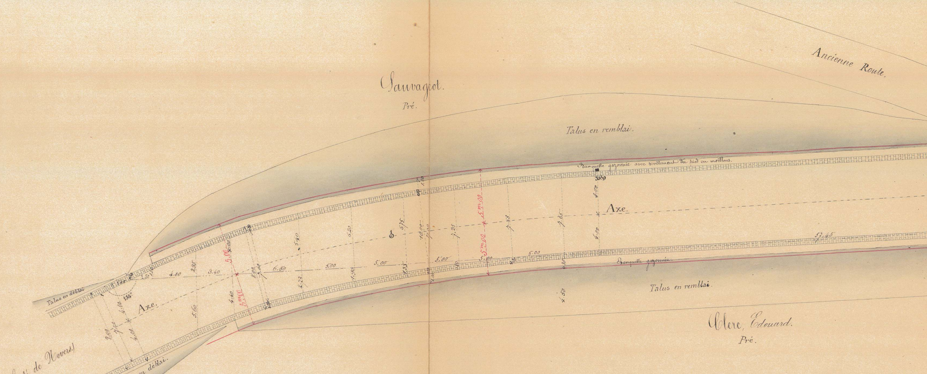
Sauvageot.
Pré.
Ancienne Route.
Talus en remblai.
Banquette gazonnée avec revêtement du pied en moellons.
Axe.
Banquette gazonnée.
Talus en remblai.
Clerc, Edouard.
Pré.
Talus en déblai.
Talus en déblai.
Axe.
(Côté de Nevers)
135°
5m00
5.00
5m00
5m00
57.45
4.50

En deçà du repère 2, l'alignement sera parallèle à l'axe de la route, à 5 mètres de distance.

1-3- Parallèle à l'axe de la route, à 5m00 de distance.

3-5- Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 5 mètres de longueur élevée sur l'axe de la route par le centre de la borne kilomc N° 36k. et aboutissant au 1er angle du mur de clôture du jardin Prost, Sylvie.

5-7- Alignement conservé du mur de clôture du jardin Prost, Sylvie.

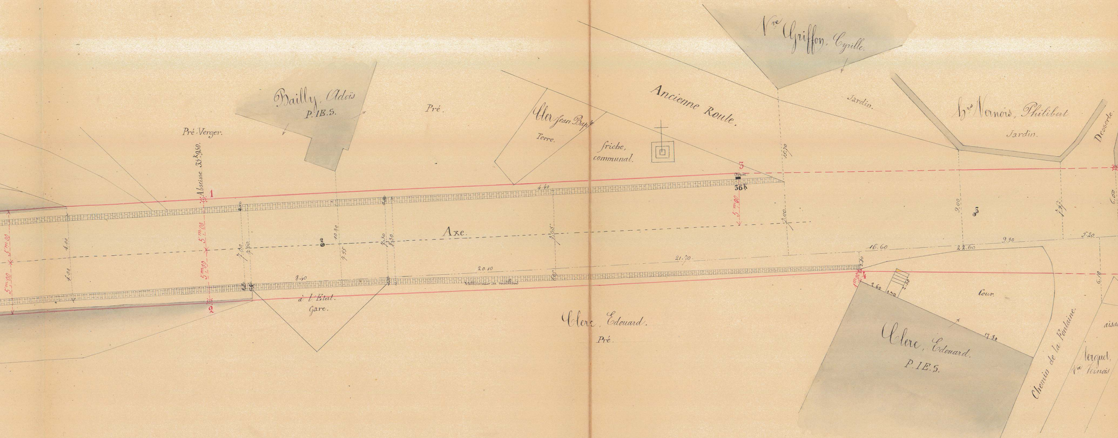
Bailly, Adois
P.IE.S.
Pré-Verger.
Pré.
Abscisse 35k950.
1
2
3
4
5
5m00
Axe.
Cler Jean Bapte
Terre.
friche,
communal.
Ancienne Route.
Vve Griffon, Cyrille.
Jardin.
Hrs Vernois, Philibert
Jardin.
Desserte.
36k
à l'Etat.
Gare.
Clerc, Edouard.
Pré.
Clerc, Edouard.
P.IE.S.
Cour.
Chemin de la Fontaine.
Verguet,
Vve Vernois
4.00
7.00
7.50
8.40
10.80
7.55
7.30
7.30
20.10
4.40
7.55
21.70
16.60
22.60
9.30
5.20
9.00
15.70
7.00
17.80
2.60
6.10
6.00

2-4- Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 5 mètres de longueur élevée sur l'axe de la route à l'abscisse 35k950 et aboutissant à un point pris à 1m00 en avant du premier angle de la façade de la maison Clerc, Edouard.

4-6- Alignement partant d'un point pris à 1m00 en amont du premier angle de la façade de la maison Clerc, Edouard et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 10m00 de longueur élevée sur le parement du mur de clôture du jardin Prost, Sylvie, par le 2e angle de ce mur.

7-9- Alignement partant du 2e angle du mur de clôture du jardin Prost, Sylvie, et aboutissant au 1er angle de la façade de la maison Buffet, Armand.

9-11- Alignement partant de l'angle (vers Nevers) de la façade de la maison Buffet, Armand, et aboutissant au premier angle de la façade de la Maison Commune.

11-13- Alignement conservé de la façade de la Maison Commune.

13-15- Alignement partant du 2e angle de la façade de la Maison Commune et aboutissant à l'angle (côté de Nevers) de la façade de la maison Ardin, Théodore.

15-17-
pan
mais

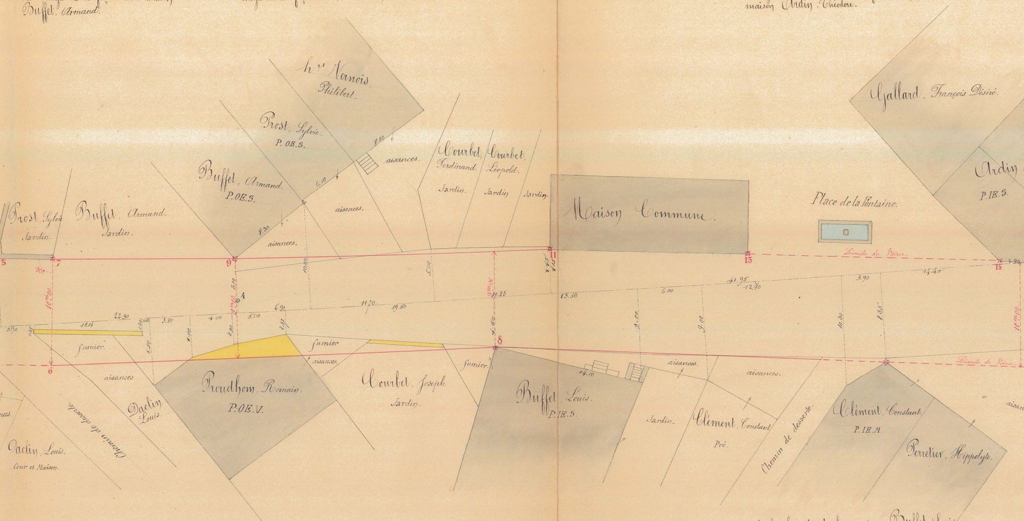

hrs Nernois Philibert.
Prost, Sylvie. P. OE.S.
Buffet, Armand. P. OE.S.
aisances.
Courbet, Ferdinand. Jardin.
Courbet, Léopold. Jardin.
Jardin.
Gallard, François Désiré.
Ardin
P. IE.S.
Maison Commune.
Place de la Fontaine.
Prost, Sylvie Jardin.
Buffet, Armand. Jardin.
Limite de Voirie.
5
7
9
11
13
15
6
8
4
10m00
9m00
8.10
6.10
8.30
10.00
5.00
5.10
2.90
4.00
3.80
1.20
12.50
10.14
5.90
0.35
6.50
5.00
6.90
2.32
11.70
19.50
10.85
4.60
13.50
6.00
41.95
12.80
3.90
14.40
9.00
10.30
8.35
14.10
fumier.
aisances
Prost, Sylvie. Jardin.
Proudhom, Romain. P. OE.V.
Courbet, Joseph. Jardin.
Daclin, Louis.
Daclin, Louis. Cour et Maison.
Chemin de desserte.
Buffet, Louis. P. IE.S.
Jardin.
Clément, Constant. Pré.
Clément, Constant. P. IR.M
Perretier, Hippolyte.

6-8- Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 10m00 de longueur élevée sur le parement du mur de clôture du jardin Prost, Sylvie, par le 2e angle de ce mur et aboutissant à l'angle (côté de Nevers) de la façade de la maison Buffet, Louis.

8-10- Alignement déterminé par l'angle (côté de Nevers) de la façade de la maison Buffet, Louis, et par l'angle le plus rapproché de la route, de la maison Clément, Constant.

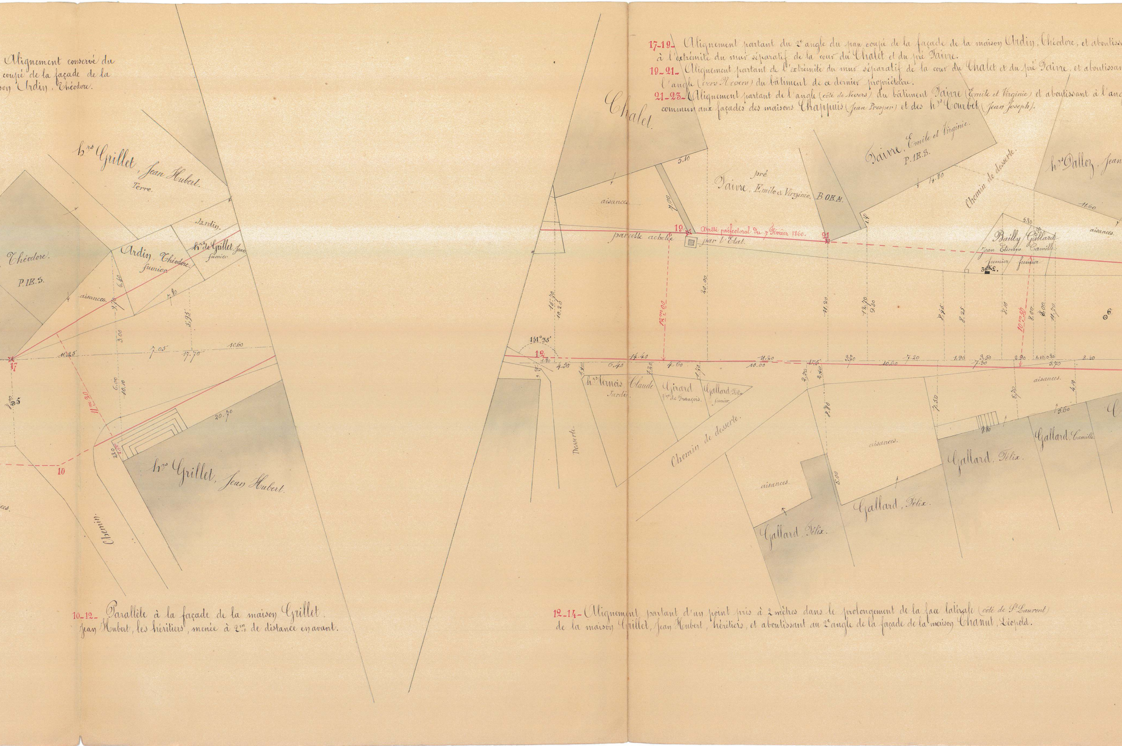
Chemin
h.rs Grillet, Jean Hubert.
Terre.
Jardin.
Ardin, Théodore.
fumier
h.rs de Grillet Jean
fumier
Théodore.
P.IE.S.
aisances.
h.rs Grillet, Jean Hubert.
17
10
11m.20
20.70
Chalet.
151°35'
12
Desserte.
h.rs Vernois Claude
Jardin.
Girard
Vve de François.
Gallard Félix
fumier
Chemin de desserte.
aisances.
13m.00
19
parcelle achetée par l'Etat.
Arrêté préfectoral du 7 Février 1860.
21
pré
Faivre, Emile et Virginie. B.OE.M.
Faivre, Emile et Virginie.
P.IE.S.
Chemin de desserte.
h.rs Dalloz, Jean
Bailly Jean Etienne
Gallard Camille
fumier
fumier
10m.50
aisances.
Gallard, Félix.
Gallard, Félix.
Gallard, Félix.
Gallard, Camille

Alignement conservé du
coupé de la façade de la
son Ardin, Théodore.

17-19- Alignement partant du 2e angle du pan coupé de la façade de la maison Ardin, Théodore, et aboutiss
à l'extrémité du mur séparatif de la cour du Chalet et du pré Faivre.

19-21- Alignement partant de l'extrémité du mur séparatif de la cour du Chalet et du pré Faivre, et aboutissan
l'angle (vers Nevers) du bâtiment de ce dernier propriétaire.

21-23- Alignement partant de l'angle (côté de Nevers) du bâtiment Faivre (Emile et Virginie) et aboutissant à l'ang
commun aux façades des maisons Chappuis (Jean Prosper) et des h.rs Courbet (Jean Joseph).

10-12- Parallèle à la façade de la maison Grillet,
Jean Hubert, les héritiers, menée à 2m. de distance en avant.

12-14- Alignement partant d'un point pris à 2 mètres dans le prolongement de la face latérale (côté de St Laurent)
de la maison Grillet, Jean Hubert, héritiers, et aboutissant au 2e angle de la façade de la maison Chanut, Léopold.

ant
t à
gle

23-25- Alignement partant du 1er angle de la maison Courbet, Jean Joseph Victor, et aboutissant à l'angle (côté de St Laurent) de la même maison.

25-27- Alignement partant de l'angle (côté de St Laurent) de la maison Courbet, Jean Joseph Victor et aboutissant au 1er angle de la maison Prost, Célestin, les héritiers.

27-29- Alignement conservé de la façade de la maison Prost, Célestin, les héritiers.

29-31- Alignement partant du 2e angle de la façade de la maison Prost-Célestin les héritiers et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 5m.50 de longueur élevée sur l'axe de la route par un point pris à 1m.40 au delà de la borne hc nº 36H.3.

31-33- Alignement déterminé par les extrémités la première de 5m.50 de longueur passant par un 5m.. de longueur passant par l'abscisse 36k.343.

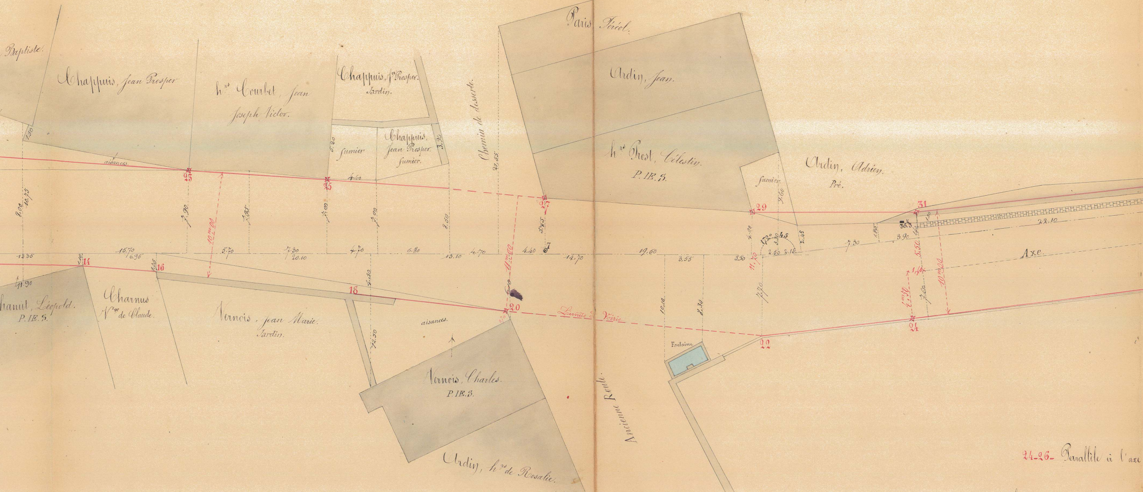
Baptiste.
Chappuis, Jean Prosper
hrs Courbet, Jean Joseph Victor.
Chappuis, Jn Prosper. Jardin.
Chappuis, Jean Prosper fumier.
fumier
aisances.
Chemin de desserte.
Paris Féréol.
Ardin, Jean.
hrs Prost, Célestin. P.IE.S.
fumier.
Ardin, Adrien. Pré.
Axe.
Chanut, Léopold. P.IE.S.
Charnus Vve de Claude.
Vernois, Jean Marie. Jardin.
aisances.
Vernois, Charles. P.IE.S.
Ardin, hrs de Rosalie.
Ancienne Route.
Fontaine.
Limite de Voirie.
10m.00
11m.00
10m.00
4m.50
14
16
18
20
22
23
24
25
27
29
31

24-26- Parallèle à l'axe

14-16- Alignement partant du 2e angle de la façade de la maison Chanut Léopold et aboutissant à l'angle (côté de Nevers) du mur de clôture du jardin Vernois, Jean-Marie.

16-18- Alignement conservé du mur de clôture du jardin Vernois, Jean-Marie.

18-20- Alignement partant du 2e angle du mur de clôture du jardin Vernois Jean Marie et aboutissant à un point pris à 0.70 dans le prolongement de la face latérale (côté de St Laurent) de la maison Vernois, Charles.

20-22- Alignement partant d'un point pris à 0.70 dans le prolongement de la face latérale (côté de St Laurent) de la maison Vernois, Charles et aboutissant à l'angle saillant de la palissade de clôture de la propriété Courbet (Pierre Joseph Célestin) distant de 11m.70 de l'angle (vers St Laurent) de la façade de la maison hrs Prost, Célestin.

22-24- Alignement partant du point (22) précédemment déterminé et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 4m.50 élevée sur l'axe de la route vis-à-vis la borne Hectc nº 36k.3.

26-28- Alignement déterminé par les ex la première de 4m.50 de longueur, vis-à-vis par l'abscisse 36k.373.

de deux perpendiculaires élevées sur l'axe de la route,
point pris à 1m.40 de la borne hc nº 36k.3, et l'autre de

Au delà du repère 35, l'alignement
sera parallèle à l'axe de la route,
à 5 mètres de distance.

33-35. Parallèle à l'axe de la route,
à 5m de distance.

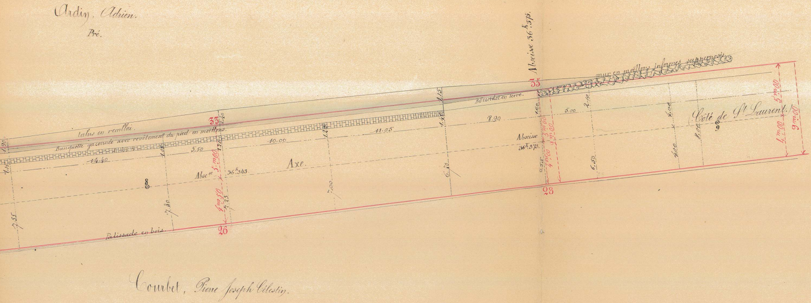
Ardin, Adrien.
Pré.
talus en remblai.
Banquette gazonnée avec revêtement du pied en moëllons.
Bourrelet en terre.
mur en moëllons informes superposés.
Abscisse 36k.375.
Axe.
Absc.se 36k.343.
Abscisse 36k.373.
33
35
26
28
8
9
5m.00
4m.50
4m.00
5m.00
9m.00
4m.00
5m.00
9m.00
1.90
1.15
14.40
1.03
5.50
2.40
1.20
10.00
1.25
11.05
1.15
1.40
8.90
1.60
5.00
2.40
7.00
8.00
7.55
7.80
7.35
7.00
6.70
6.55
6.50
4.00
8.00
Palissade en bois.
Côté de St Laurent.
Courbet, Pierre Joseph Célestin.

de la route, à 4m.50 de distance.

témités de deux perpendiculaires élevées sur l'axe de la route,
l'abscisse Nº 36k.343. et l'autre de 4m de longueur passant

Au delà du point 28 l'alignement
sera parallèle à l'axe de la route, à
4 mètres de distance